

Bulletin de Santé du Végétal

Nouvelle-Aquitaine

Grandes cultures

N°20 27/07/2023



Animateurs filières

Céréales à paille

Sylvie DESIRE / **FREDON 64** sylvie.desire@fdgdon64.fr

Suppléance : ARVALIS a.carrera@arvalis.fr

Maïs

Philippe MOUQUOT / **CDA 33** p.mouquot@gironde.chambagri.fr

Suppléance: FREDON 64 / ARVALIS sylvie.desire@fdgdon64.fr a.peyhorgue@arvalis.fr

Oléagineux

Quentin LAMBERT / **Terres Inovia** q.lambert@terresinovia.fr

Prairies

Patrice MAHIEU / CDA 64 p.mahieu@pa.chambagri.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF Service Régional de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine 22 Rue des Pénitents Blancs 87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée. Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures N°X du JJ/MM/AA »





Edition Aquitaine

Bulletin disponible sur <u>bsv.na.chambagri.fr</u> et sur le site de la DRAAF <u>draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal</u>

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur <u>Formulaire d'abonnement au BSV</u>

Consultez les <u>évènements agro-écologiques</u> près de chez vous!

Ce qu'il faut retenir

Maïs

- **Stade**: de 13 feuilles à laiteux-pâteux. 80% des surfaces de la floraison à laiteux.
- **Sésamie**: prévision du 2nd vol de sésamie au 25/07 du modèle Nona. Pic de vol de seconde génération atteint cette fin de semaine sur l'ensemble des secteurs.
- **Pyrale** : fin du vol de première génération.
- Chrysomèle des racines du maïs : les captures se poursuivent sur de nombreux sites.
- **Maladies** : rappel des cycles des principales maladies. Présence d'helminthosporiose en maïs semences.

Prévisions météorologiques (source Météo France)

Selon les prévisions à 7 jours de Météo France : le beau temps se maintient avec quelques épisodes de pluie éparses selon les secteurs.

Bordeaux (33)



Mont de Marsan (40)

MAINTENANT	MERCREDI 26				JEUDI 27	
09:46	Matin	Après-midi	Soirée	Nuit	Matin	Après-midi
₹ 18°	17°	22°	<u>22°</u>	<u> </u>	18°	29'
∢ 15 km/h	▼ 10 km/h	▼ 15 km/h	➤ 15 km/h	O km/h	∢ 10 km/h	ひ 5 km/h

Agen (47)

MERCREDI 26	JEUDI 27	VENDREDI 28	SAMEDI 29	DIMANCHE 30	LUNDI 31	MARDI 01
						9
16° / 26°	14° / 31°	18° / 31°	20° / 29°	17° / 27°	15° / 27°	16° / 27'
▼ 15 km/h		▲ 10 km/h	▲ 15 km/h	▲ 15 km/h	▲ 15 km/h	➤ 20 km/ł 45 km/h

Pau (64)

MERCREDI 26	JEUDI 27	VENDREDI 28	SAMEDI 29	DIMANCHE 30	LUNDI 31	MARDI 01
						9
15° / 23°	14° / 31°	18° / 27°	18° / 26°	18° / 25°	16° / 26°	16° / 27'
➤ 15 km/h	▲ 15 km/h	▼ 15 km/h	▲ 10 km/h	▼ 10 km/h	▼ 10 km/h	➤ 15 km/h
	50 km/h					

Perigueux (24)

MERCREDI 26	JEUDI 27	VENDREDI 28	SAMEDI 29	DIMANCHE 30	LUNDI 31	MARDI 01
		*				
12° / 25°	14° / 30°	16° / 30°	18° / 27°	15° / 25°	13° / 25°	15° / 25
▲ 15 km/h	▲ 15 km/h	▼ 15 km/h	➤ 15 km/h	➤ 15 km/h	▲ 15 km/h	
						45 km/h



Stades

La rédaction de ce bulletin s'appuie sur le tour de plaine maïs réalisé par les opérateurs économiques d'Aquitaine, les organismes de développement et les instituts techniques ainsi que sur le réseau de parcelles de références en place à ce jour : Saint Agne (24), Saint Médard de Guizières (33), Talais (33), Saint Ciers sur Gironde (33), Parempuyre (33), Taillecavat (33), Le Barp (33), Bourideys (33), Lanton (33), Mimbaste (40), Samadet (40), Onesse (40), Saugnacq et Muret (40), Boé (47), Aïcirits (64), Montardon (64), Cabidos (64), Castetis (64), Pouliacq (64), Sendets (64).

Les maïs les plus avancés (semis de la première semaine d'avril) sont au stade laiteux. La majorité des surfaces se trouvent de début à fin floraison. Les températures sont globalement douces.

Sésamies

<u>Observations</u>: cette semaine, un papillon a été capturé en maïs, dans le secteur Nord 33 – Entre-deux-Mers, dans un des 5 pièges relevés. Sur le réseau de pièges lumineux, 9 nouveaux papillons ont été capturés dans 3 des 7 pièges renseignés, dans les secteurs Sud Adour et Gaves.

<u>Période de risque</u> : de 4 feuilles à la récolte.

Date prévisionnelle du vol de seconde génération selon NONA :

En fonction des conditions climatiques, les dates prévues pour les 30% et 50% du vol peuvent évoluer.

Tableau: prévision du modèle NONA au 25 juillet 2023 pour le vol de 2nd génération de sésamie

Département	Secteur	Début vol (0,1%)	30% du vol	50% du vol	100% du vol
Gironde	Médoc	3/07	23-24/07	27-28/07	28/08
	Libournais	25/06	11-12/07	15-16/07	13/08
	Blayais	29/06	17-18/07	22-23/07	21/08
	Landes de Bordeaux	29/06	16-17/07	21-22/07	27/08
Pyrénées-Atlantiques	Coteaux nord Béarn	2/07	18-19/07	23-24/07	26/08
	Vallée des gaves	28/06	14-15/07	18-19/07	23/08
	Basse-Navarre	29/06	14-15/07	18-19/07	19/08
	Plaine de Nay	30/06	16-17/07	20-21/07	21/08
Landes	Sud Adour	27/06	15-16/07	21-22/07	-
	Haute-Landes	26/06	12-13/07	16-17/07	-
Lot-Et-Garonne	Secteur de Duras	28/06	14-15/07	18-19/07	15/08
	Vallée de la Garonne	26/06	11-12/07	15-16/07	11/08

Évaluation du risque

Le pic de vol de seconde génération est atteint cette fin de semaine pour l'ensemble des secteurs. Nous entrons dans la période de gestion du risque du vol de seconde génération. Le stade baladeur des chenilles sera atteint d'après NONA entre 10 et 15 jours après le pic de vol.



Pied de Ponte de sésamie Photo Celine Brosse - Lur Berri



Pyrale

Période de risque : de 6 feuilles à la récolte.

Observations: cette semaine, aucune capture enregistrée dans les 6 pièges à phéromones relevés. Dans les pièges lumineux, 11 papillons ont été capturés dans 4 des 7 pièges renseignés, dans le Sud 47, Sud-Adour et dans les Gayes.



Larve de Pyrale Photo Sylvie Désiré - FREDON64

Évaluation du risque

Le vol de pyrale est très étalé et la fin du vol de première génération se distingue mal du début du second vol. Les captures en piège lumineux semblent cependant montrer un démarrage du second vol. Dans les secteurs où le ravageur est toujours présent (vallée de Garonne et Sud Aquitaine) le risque augmente.





Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent

La liste des produits de biocontrôle, actualisée une fois par mois, est disponible en cliquant sur ce

lien : Liste des produits de biocontrôle. (Note de service DGAL/SDSPV/2023-400 du 23/06/2023)

Chrysomèle des racines du maïs (Diabrotica v. virgifera Le Conte)

<u>Période de capture de l'adulte</u> : de fin juin à fin août.

<u>Piégeage</u>: les captures se poursuivent. Dans quelques secteurs de Gironde ou des Pyrénées-Atlantiques, la pression semble augmenter avec parfois des pièges ayant capturés plus de 200 individus en 8 jours (secteurs du Blayais, du Cubzacais et du Béarn).

Pour les autres secteurs suivis en région Aquitaine, les niveaux de captures sont plutôt faibles à ce jour même si l'insecte a tendance à investir des zones toujours plus éloignées des grands axes de circulation.

L'installation de pièges chromatiques jaunes est alors possible en cas de fortes infestations.



Piège à phéromone PAL (Photo A. Peyhorgue -Arvalis)

Maladies

Helminthosporiose

Conditions de développement:

L'helminthosporium turcicum se conserve pendant l'hiver sur les résidus de culture de maïs sous la forme de spores résistantes au froid (conidies ou chlamydospores) qui peuvent contaminer les plants de maïs dès le stade 2-3 feuilles. Dès le stade 6-8 feuilles, et si le printemps ou le début de l'été sont chauds et humides (T de 18-27°C et humidité relative > 95%), le champignon peut se développer via la germination des conidies, infecter les feuilles et envahir le parenchyme puis les vaisseaux, ce qui permet la propagation du mycélium et donc des taches foliaires. Il s'agit du mode de dissémination le plus courant qui entraîne l'apparition des premiers symptômes généralement sur les feuilles du bas



Helminthosporium turcicumPhoto A. Peyhorgue - Arvalis



après la floraison. Les fortes rosées et les faibles luminosités favorisent également le développement de la maladie. Si ces conditions favorables sont réunies, les symptômes apparaissent rapidement entre 5 et 12 jours après l'infection. Ensuite, le champignon aidé par les pluies, l'irrigation et/ou le vent contamine les différents étages foliaires supérieurs par dissémination aérienne, du stade 10-12 feuilles jusqu'à la sénescence.

<u>Observations</u>: signalement sur lignées sensibles à Saint-Palais (64) à Préchacq-les-Bains (40) et plus globalement sur le littoral landais.

Evaluation du risque:

Les lignées de maïs semences se révèlent fréquemment sensibles à ce champignon. Les semis tardifs peuvent aussi présenter une sensibilité accrue au champignon (hybrides très précoces plutôt plus sensibles).

A surveiller

Rouille (Puccinia sorghi)

Conditions de développement:

Les spores capables d'infecter le maïs arrivent par les masses d'air. Des températures situées entre 16 et 25°C ainsi qu'une forte humidité permettent l'infection. Une durée de 6 heures d'humectation des feuilles est nécessaire pour la germination et l'infection. La multiplication de la maladie en culture se fait ensuite par les urédospores libérées par les pustules qui apparaissent sur le limbe (poussière orange).

Observations: pas de signalement.

Évaluation du risque :

Risque modéré actuellement. Le retour d'un temps plus frais et humide peut augmenter le risque.



Pucciana sorghi Photo A. Peyhorgue - Arvalis

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maïsadour, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".

